

Lesparre le 20 / 12 / 20

(1)

Courrier arrivé le

26 DEC. 2018

Direction des Infrastructures



Madame la garante de la concertation

Veuillez prendre connaissance de mon observation et avis sur le projet départemental du contournement de Lesparre

* A la lecture du dossier de présentation du projet de contournement de Lesparre Gaillan lors de la première phase de concertation préalable publiée le 19 novembre il apparaît que trois traces sont retenus.

Vous semblez privilégier le trace 2, que vous présentez comme le moins impactant sur les activités agricoles et sylvicoles. (tout de même 23 ha de terres consommées!...) Dans ce cas le champ des possibles est largement réduit...

Le conseil départemental va-t-il prendre en compte les remarques citoyennes avec les solutions alternatives à ce projet dévastateur pour l'environnement paysager et humain ?

Les attentes sont fortes dans la modification du projet, avec l'option pas de contournement mais aménagement de la RD 2115 et des voies existantes.

Le code de l'environnement prévoit (art L 121 - 15 - 1) que la concertation préalable permet le cas échéant de débattre des solutions alternatives, y compris pour un projet

Son absence de mise en oeuvre.

D'autre part le projet de contournement (2 ou 2 bis) est-il compatible avec le futur PNR "projet de territoire dont l'objectif est de protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités.

En effet les tracés 2 ou 2 bis traversent des secteurs occupés par des boisements denses, des cours d'eau et ruisseaux (Zic Berle Bernède Maillard ...)

Nous sommes en pleine zone humide et naturelle que le projet menace réellement en ce qui concerne la biodiversité et la continuité écologique.

Les oiseaux forestiers tels que pic verts mésanges bleues, courlis cendré, engoulevent d'Europe, les lépidoptères papillons tel que le grand nègre des bois, et le fadet des Lûches, autant d'espèces menacées....

Sans oublier l'anguille (en voie de disparition) ou la cistude (hautement protégée...) ou même le brochet.

Pour les populations riveraines ces projets de contournement entraînent des nuisances fortes (bruit, pollution atmosphérique...) et génèrent des difficultés de déplacement avec isolement des habitats.

La création d'une déviation peut dans un futur proche provoquer une urbanisation galopante qui affecterait lourdement les paysages. (consommation et fragmentation des zones naturelles)
Ce développement anarchique de l'urbanisation pourrait constituer une réelle menace pour l'activité commerciale des centres villes.

Le contournement est-il vraiment nécessaire si on considère toutes les nuisances qu'il engendre sur l'humain, l'environnement et l'économie des communes concernées ?

Les Alternatives à ce projet :

La traversée de Lesparre ou Gaillan est-elle aussi problématique pour envisager une telle infrastructure routière ?

On sait que les problèmes de circulation se situent plus en amont aux portes de Bordeaux...

Quelques aménagements sur les voies existantes (pour un coût largement inférieur aux 35 voire 50 millions d'€ annoncés) seraient alors possibles.

- remplacement du feu direction Beigadun par un rond-point.
- mise en place de tourne-à-gauche.
- Restructuration des déplacements au cœur de la ville par des axes plus cohérents et adaptés à l'activité économique.
- Réaménager d'autres itinéraires existants en périphérie de la ville afin de décongestionner le trafic en période estivale.
- Les transports en commun (Bus transgironde + train TER) pourraient être améliorés et densifiés.
- création de pistes cyclables pour relier les communes de Lesparre et Gaillac à l'estuaire et l'océan.

* Les enjeux à défendre

- La préservation des zones humides, des milieux naturels, qui constituent notre patrimoine écologique et notre spécificité méditerranéenne.
- La prévention des risques inondation et incendie
- Le projet doit avoir un bénéfice maximal sur toutes les composantes du territoire
- Le projet doit s'inscrire dans le futur PNR art 331-1 de la charte " Protéger et de mettre en valeur de grands espaces ruraux habités "

Recevez Madame l'expression de
mes meilleures salutations

